



*Association internationale
de pédagogie universitaire*

aipu
Section France

Assemblée Générale Ordinaire

Relevé de décisions - Rennes – 1^{er} juin 2022

Le quorum est atteint avec 50 % du total des 122 adhérents qui sont (re)présent(é)s

- 50 adhérents individuels et institutionnels**
- 11 procurations individuelles**

Déroulement des votes



Conditions d'expression (Article 7 des statuts AIPU France) :

- *Le vote se déroule à main levée*
- *Les décisions se prennent à la majorité simple*
- *La voix du Président est prépondérante*

Pour les votes :

- si procuration : appel une deuxième fois pour procuration 1ère pers. puis appel une troisième fois pour procuration 2ème pers

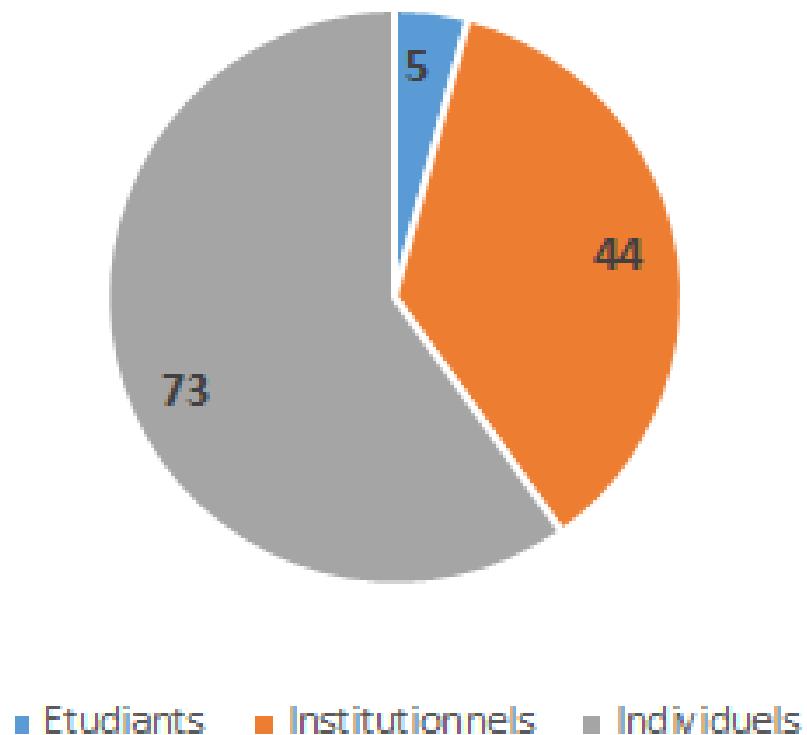
Ordre du jour

- Rapport d'activité annuel
- Rapport financier annuel
- Focus sur le congrès 2022
- Renouvellement du CAS
- Perspectives 2022-23
- Questions diverses

Adhésions 2022

122 Adhérents

ADHESIONS pour 2022



Actions réalisées depuis novembre 2021



Vie Associative

Développement du site Internet et Liste de diffusion : offres d'emplois, annonces colloques, questions, etc.

1 Communication AEF (janvier 2022), 1 communiqué de Presse Congrès - promotion du congrès

Congrès 22

- Pilotage, gestion, animation du congrès (pédagogique, scientifique, partenarial, financier)
- 35h/mois puis 60h/mois depuis janvier

JE22

Automne 2022, Rennes, Université Rennes 2

Projection JE 23

Lancement, gestion de l'appel à manifestation d'intérêt

FOCUS 32^{ème} Congrès International



Congrès 2022

205 CONTRIBUTIONS SOUMISES POUR AIPU 2022 SE
RÉPARTISSANT AINSI :

- 11 symposiums
- 23 sessions de communications individuelles
- 18 co-lab
- 7 i-lab

478 personnes inscrites en ligne et présence // 10 pays
différents

Etat des comptes depuis le 30 novembre 2021



- Solde au 30 nov. 2021 : **22 982,02 €**
- Dépenses : **-2 093,38 €**
CoPIL Congrès, Frais banque
- Recettes : **6 721,53€**
Cotisations des adhérents (2019-2022)
- Solde (au 30 avril 2022) **27 610,17€**
- Dont livret : **5 412,19 €** (+**51,80 €** intérêts au 31/12/21)

RAPPEL

- L'association n'a pas besoin de nommer un commissaire aux comptes car, notamment, elle ne répond pas aux critères suivants :
 - au moins 50 salariés,
 - au moins 3 100 000 € hors taxe de chiffre d'affaire ou de ressources,
 - au moins 1 550 000 € de total du bilan

Sources : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F2907>

**Le rapport
financier est validé
à l'unanimité**

Maintien des tarifs adhésions



- Tarifs votés en 2019, maintenus en 2020, en 2021, en 2022
 - Membres individuels ordinaires **40 €**
 - Membres étudiants **10 €**
 - Membres institutionnels **150 €**

**Le maintien des
tarifs est validé à
l'unanimité**

Election du nouveau CAS :



- Président* : Arnold Magdelaine
- Vice-Président* : Lionel Husson
- Trésorière* : Marthe-Aline Jutand
- Secrétaire* : Viviane Boutin
- Rep. des Accompagnateurs pédagogiques* : Simon Zingaretti
- Rep. des Chercheurs en éducation/représentant au CAI* : Franck Bertucat
- Rep. des Praticiens* : Yannis Karamanos

Journée d'études AIPU France

- Déclarations d'intérêt - Rappel



- ❑ Thématique ou question du champ de la pédagogie de l'enseignement supérieur, en cohérence avec les principes d'action de la section AIPU France
- ❑ Pour l'ensemble des publics AIPU
- ❑ Fruit du travail d'une équipe/comité de pilotage pluridisciplinaire portée par un établissement, un site ou une Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) : soutiens politique, logistique et financier définis explicitement
- ❑ Frais d'inscription raisonnables (inférieur ou égal à 50 euros)
- ❑ **Propositions pour**
 - ❑ **automne 2022 avant le 30 janvier 2022**
 - ❑ **printemps 2023, avant 30 avril 2022**

Perspectives 22-23



- JE 22 : Rennes
- JEs 23 : Perpignan (printemps) et Paris (automne)
- Explorer la création d'espaces interdisciplinaires de contribution au sein de l'AIPU FR ou bien le développement de dispositifs existants (ex : JE) pour les étudiants et doctorants dans le champ de l'éducation et de la formation en contexte d'enseignement supérieur
- Poursuivre les sessions types « webinaires » pour s'approprier les thématiques à l'échelle de l'association
- Explorer la fabrication d'un système de reconnaissance par la communauté AIPU FR de travaux d'expertise et scientifique dans le champ de l'association
- Initier le partage de concepts, méthodes et expériences entre chercheurs, accompagnateurs et praticiens sur l'éducation ouverte